



AVIS AU CONSEIL N° 99-09

Objet : Solutions régionales aux problèmes mondiaux à l'aube du nouveau millénaire

Le Comité consultatif public mixte (CCPM), donnant suite à une demande d'avis de la part du Conseil et après avoir mené des discussions avec le Secrétariat, a convenu de recommander au Conseil :

1. d'axer un énoncé de mesures relatif au nouveau millénaire sur les questions et les tendances environnementales relevées dans le rapport de la CCE à venir sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord, ainsi que sur les premiers résultats du Projet relatif aux nouvelles tendances en Amérique du Nord;
2. de charger le Secrétariat d'établir, en collaboration avec le CCPM, un rapport à l'intention du Conseil, d'ici le mois d'octobre 1999, sur les résultats escomptés au terme des travaux de la CCE sur les tendances environnementales au cours du prochain millénaire. Ces prévisions à long terme, tout comme les renseignements tirés du rapport sur l'état de l'environnement, fourniront au Conseil des éléments de base pour élaborer une déclaration sur ce nouveau millénaire;
3. de recourir à la presse et à d'autres médias pour faire connaître cet énoncé de mesures au grand public et favoriser ainsi les efforts que déploie la CCE en vue d'obtenir la participation directe du public.

APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM

Le 18 mai 1999